

COMMISSION DU PACIFIQUE SUDQUATORZIEME CONFERENCE TECHNIQUE REGIONALE DES PECHEES
(Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 2 - 6 août 1982)EVALUATION DES RESSOURCES EN POISSONS D'APPAT
DANS LA ZONE D'ACTION DE LA COMMISSION DU PACIFIQUE SUD

(Document préparé par les responsables du Programme bonite)

1.0 INTRODUCTION

L'un des principaux objectifs du Programme bonite était d'évaluer le potentiel en appâts vivants de chacun des 21 pays situés dans la zone d'action de la Commission du Pacifique Sud. A cet effet, les agents du Programme ont fait le point des résultats de leurs travaux, des renseignements déjà publiés et des résultats récemment enregistrés par des entreprises commerciales de pêche.

Dans le cadre du Programme, les opérations se sont principalement déroulées à l'aide du filet "boke-ami". C'est une technique très efficace dans les lagons abrités, les baies et estuaires, très nombreux dans l'ensemble des pays situés dans la zone d'action de la Commission du Pacifique Sud. Lorsqu'il n'était pas possible d'utiliser le boke-ami ou que les conditions de pêche nocturne étaient défavorables, la pêche se faisait à la senne de plage dans les eaux côtières peu profondes. Dans quelques pays insulaires, il a été impossible d'employer l'une ou l'autre technique à cause de l'escarpement des côtes, de la profondeur des eaux près des rivages et de l'exposition à la houle et aux vagues; il est quasi certain que de tels pays ne possèdent pas suffisamment de ressources en appâts pouvant être capturés par les méthodes de pêche actuellement connues.

2.0 RESULTATS

2.1 Prises réalisées avec le boke-ami et la senne de plage

Dans chacun des pays tropicaux où se sont déroulées les opérations de capture d'appâts, les agents du Programme ont consigné par écrit avec précision quels étaient le site et la technique utilisée et résumé les résultats pour déterminer l'effort de pêche et les prises. Dans l'ensemble de la zone d'action de la Commission du Pacifique Sud, ils ont utilisé le boke-ami 561 fois, soit une prise totale de 68.629 kg d'appâts, et 74 fois la senne de plage, soit une prise totale de 3.357 kg d'appâts. Les prises moyennes réalisées au boke-ami et à la senne de plage ont été de 122 kg et de 45 kg par pêche respectivement. Au boke-ami, les prises moyennes ont été beaucoup plus importantes (plus de 250 kg par pêche) dans les eaux tempérées de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande qui se trouvent en dehors de la zone d'action de la Commission.

Les résultats obtenus avec ces deux techniques de pêche sont résumés au tableau 1. Il est arrivé que les quantités d'appâts capturés dépassent la capacité de charge du navire de recherche et qu'il ait fallu relâcher des appâts vivants. Ce fait, s'ajoutant au rejet d'appâts pendant le chargement à cause de mauvaises conditions, explique les différences souvent considérables entre les quantités d'appâts capturées et les quantités chargées.

3.0 COMPOSITION DES PRISES D'APPATS

La taille, l'origine et la topographie des îles océaniques sont dans la plupart des cas les meilleurs indices de leur richesse en appâts. Les îles qui possèdent d'importantes aires de captation des eaux, et où des débits élevés d'eau douce déversent des sédiments et éléments nutritifs dans des lagons étendus ou des baies abritées, offrent un habitat idéal pour de nombreuses espèces d'appâts. En revanche, les petits atolls sont beaucoup moins favorisés dans ce domaine. Cette grande variation du relief entre les différents pays se reflète dans la diversité des espèces d'appâts capturées. Les grosses prises d'appâts de bonne qualité au sein de la région sont pour la plupart constituées au moins de l'une des quatre grandes familles que sont les Engraulidés (anchois), Dussumieridés (sprats), Clupéidés (sardines, harengs) et Athérinidés (prêtres). On trouve aussi parmi les appâts les familles des Carangidés (chinchards et carangues), Apogonidés, Caesiosidés (fusiliers) et Siganidés (picots), dont la présence est moins régulière (et dans certains cas moins souhaitable).

La plupart des espèces d'anchois trouvées dans la région océanique sont considérées comme d'excellents appâts et tout pays qui en possède en abondance doit les considérer comme un élément capital pour le développement de ses ressources en appâts. La plupart des anchois capturés appartenaient à la famille des Stolephorus. Les Stoléphorides les plus recherchés sont Stolephorus heterolobus et S. devisi. Parmi d'autres espèces très prisées, on compte les groupes de sprats, sardines et prêtres qui appartiennent aux Spratelloidés, Sardinellés, Herklotsichtyés et Hypoatherinés. La part relative de ces familles dans les filets de recherche figure au tableau 2, qui représente l'estimation de la composition en pourcentage des prises en fonction du poids. Les pays et subdivisions de la Polynésie française et des Etats Fédérés de Micronésie qui couvrent de vastes superficies sont énumérés pour faciliter les comparaisons entre la composition des espèces.

4.0 EVALUATION DES RESSOURCES

Le potentiel de chaque pays en appâts vivants a été évalué d'après les données existantes relatives aux prises et à l'effort de pêche ainsi que les résultats obtenus dans le cadre du Programme. Ce potentiel dépend de la capacité des ressources de résister aux opérations au boke-ami du type utilisé par les canneurs commerciaux. Cette évaluation ne tient pas compte des possibilités de créer de petites pêcheries d'appâts comme on en trouve au Samoa-Occidental. Dans quelques pays, les pêcheries commerciales d'appâts sont bien implantées, alors que dans d'autres elles ne sont qu'à l'état de projet. On peut voir que pour de nombreux pays insulaires, les perspectives dans ce domaine sont très limitées.

TABLEAU 1 - RESULTATS RELATIFS A L'EFFORT DE PECHE ET AUX PRISES REALISEES
A L'AIDE DES METHODES DE PECHE D'APPATS COURAMMENT UTILISEES DANS LE CADRE DU PROGRAMME*

B O U K E - A M I

S E N N E D E P L A G E

	Nombre de sites exploités**	Nombre de pêches	Pprises totales (en kg)	Pprises chargées (en kg)	Pprises moy- nes par pêche (en kg)	Nombre de sites exploités	Nombre de pêches	Pprises totales (en kg)	Pprises chargées (en kg)	Pprises moyen- nes par pêches (en kg)
Papouasie-Nouvelle-Guinée	26	57	6.840	5.323	120	2	4	99	96	24
Iles Salomon	24	60	8.965	8.406	148	0	0	0	0	-
Nouvelle-Calédonie	14	40	5.207	4.778	130	0	0	0	0	-
Fidji	26	71	12.821	12.134	180	1	1	0	0	-
Vanuatu	3	5	177	177	35	0	0	0	0	-
Samoa-Occidental	5	14	1.130	1.067	80	0	0	0	0	-
Iles de la Société	7	27	893	767	33	3	8	44	44	5
Iles Marquises	6	44	5.601	5.367	127	4	34	1,062	952	31
Iles Tuamotu	3	27	1.196	1.051	44	0	0	0	0	-
Kiribati	5	21	1.198	1.155	57	3	7	1,782	907	254
Tonga	6	32	1.097	1.085	34	3	12	190	190	15
Palau	9	34	3.310	2.996	97	0	0	0	0	-
Ponape	3	36	5.056	4.534	140	0	0	0	0	-
Niue	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Iles Cook	3	15	585	489	39	0	0	0	0	-
Samoa américaines	4	5	180	138	36	0	0	0	0	-
Iles Marshall	5	8	609	567	76	2	4	89	87	22
Yap	1	2	258	255	129	0	0	0	0	-
Iles Wallis et Futuna	4	36	10.501	9.134	291	0	0	0	0	-
Ile Truk	4	8	690	672	86	1	1	50	50	50
Kosrae	2	10	807	598	80	0	0	0	0	-
Ile Norfolk	0	0	0	-	-	0	0	0	0	-
Tuvalu	6	15	1.508	905	100	0	0	0	0	-
Nauru	0	0	0	-	-	0	0	0	0	-
Tokelau	0	0	0	-	-	1	3	41	41	13
Pitcairn	0	0	0	-	-	0	0	0	0	-

* Les pays et subdivisions sont énumérés selon leur superficie terrestre

** Il s'agit de tous les sites de pêches situés dans une zone d'environ un mille carré

TABLEAU 2 - PARTS RELATIVES DES PRINCIPAUX GROUPES D'APPATS CAPTURES

AU BOKE-AMI*

	Anchois	Sprats	Sardines	Prêtres	Divers
	Estimation de la composition en fonction du poids (en %)				
Papouasie-Nouvelle-Guinée	71,4	7,7	13,7	0,9	6,7
Iles Salomon	43,0	11,1	22,2	0,8	22,8
Nouvelle-Calédonie	62,5	3,7	15,1	0,3	18,4
Fidji	22,0	20,0	42,4	4,7	10,9
Vanuatu	29,4	34,6	10,4	17,6	7,8
Samoa-Occidental	69,5	1,3	1,3	0	27,9
Iles de la Société	5,7	16,5	5,0	0	72,8
Iles Marquises	0	0	87,9	0	12,1
Iles Tuamotu	0	100,0	0	0	0
Kiribati	0	29,3	8,9	25,0	36,7
Tonga	23,8	16,3	15,5	19,2	25,3
Palau	56,2	31,1	1,3	7,6	3,7
Ponape	71,2	3,0	9,3	16,2	0,3
Niue	0	0	0	0	0
Iles Cook	0	96,3	0	3,4	0,3
Samoa américaines	89,4	10,6	0	0	0
Iles Marshall	0	7,4	67,5	25,0	0
Yap	81,8	0	0	1,2	17,0
Iles Wallis et Futuna	82,3	1,1	15,1	0,1	1,4
Ile Truk	0	31,4	31,5	37,0	0
Kosrae	68,0	0	21,2	0	10,5
Ile Norfolk	0	0	0	0	0
Tuvalu	0	90,3	0	4,6	5,1
Nauru	0	0	0	0	0
Tokelau	0	0	0	0	0
Pitcairn	0	0	0	0	0

* Ces pourcentages sont calculés en fonction du poids estimé pour chaque espèce

Papouasie-Nouvelle-Guinée

A l'heure actuelle, la pêche d'appâts vivants en Papouasie-Nouvelle-Guinée est principalement axée sur les anchois et les sprats. Les pêcheries opèrent dans quelques zones seulement où l'exploitation des ressources est probablement poussée au maximum. Il y a plusieurs autres sites qui peuvent être riches en appâts, mais ils ne sont pas aussi nombreux et étendus que le laisse supposer la longueur de littoral.

Iles Salomon

Les pêcheries approvisionnent chaque année plus de vingt canneurs locaux en quantités suffisantes d'appâts. Les principales espèces sont les anchois stoléporides et les lieux de pêche sont à la fois nombreux et étendus. Les ressources en appâts des Iles Salomon sont parmi les plus importantes du Pacifique occidental et semblent être actuellement sous-exploitées.

Nouvelle-Calédonie

Un littoral étendu, un ruissellement d'eau douce important, de vastes mangroves et un large lagon constituent autant d'habitats pour les nombreuses espèces d'appâts, notamment les sardines et anchois. Le taux élevé de prises réalisées dans le cadre du Programme confirme que les eaux de cette île offrent d'excellentes conditions pour le développement de pêcheries d'appâts sur une grande échelle. On peut toutefois prévoir un problème de fluctuations saisonnières.

Fidji

A l'heure actuelle, les ressources en appâts de Fidji sont suffisantes pour approvisionner la flotille locale de 11 canneurs. Les nombreuses îles de l'archipel contiennent plus de 100 sites riches en appâts dont un petit nombre seulement sont exploités par cette flotille. Les espèces utilisées par les navires sont principalement les sardines et sprats. Sous réserve d'une bonne gestion des ressources, l'effort de pêche pourrait s'accroître sensiblement.

Vanuatu

Bien que l'on ait été encouragé par la présence d'anchois stoléporides parmi les appâts, le volume des prises a été décevant. Il n'y a pas beaucoup de sites qui se prêtent à la pêche au boke-amî et, de ce fait, les possibilités sont jugées limitées.

Samoa-Occidental

Malgré la longueur du littoral, seuls quelques mouillages sont suffisamment abrités pour la capture des appâts. A une exception près, les prises ont été décevantes. Les ressources totales sont considérées comme limitées.

Iles de la Société

D'après les résultats de l'enquête, les six principaux lagons étudiés contiennent de petites quantités d'appâts recherchés, principalement des sprats. La situation n'est pas propice à la création d'une importante pêcherie d'appâts.

Iles Marquises

Les ressources en appâts des Iles Marquises sont principalement constituées d'une espèce, Sardinella marquesensis. Bien que des quantités suffisantes de sardines marquisiennes aient été capturées à la senne de plage et au boke-ami, le fait que ces pêcheries dépendent d'une seule espèce et la diminution progressive des stocks pendant les opérations relativement courtes du navire de recherche obligent à beaucoup de circonspection si l'on envisage leur utilisation intensive.

Archipel des Tuamotu

Bien qu'il soit possible d'accéder à un grand nombre de lagons, la médiocrité des prises, composées uniquement de sprats, laisse présager de maigres ressources.

Kiribati

Pendant les campagnes, les captures à la senne de place ont été raisonnables alors que les opérations au boke-ami ont été plus médiocres que prévu. Les espèces les plus abondantes sont les sardines et les sprats. La différence entre les taux de prises réalisées tant au boke-ami qu'à la senne de plage entre les deux campagnes révèle une fluctuation marquée des populations d'appâts. Même s'il existe des lieux de pêche étendus, le potentiel des eaux doit être considéré comme limité compte tenu des résultats obtenus.

Tonga

Les prises réalisées dans les sites prospectés ont été médiocres mais il faut tenir compte de l'influence de la pleine lune. Le grand nombre d'habitats et la diversité des espèces d'appâts élargissent les perspectives, mais on ne peut envisager qu'une pêcherie de petite échelle.

Palau

C'est aux Iles Rock que la plupart des prises sont actuellement réalisées pour approvisionner la flotille commerciale de 13 navires. Mais il y a de nombreux autres sites qui sont riches en appâts, en particulier de vastes étendues ceinturées par le récif. Les anchois stoléporides constituent la principale espèce. Le Récif Helen, au sud de Palau, pourrait voir se développer une petite pêcherie de Spratelloides delicatulus.

Ponape

En dépit de sa petite superficie, cette île montagneuse est entourée d'un vaste lagon qui constitue un excellent habitat pour les anchois stoléporides. D'après les résultats obtenus par les navires de recherche, la pêche de l'anchois pourrait se développer.

Niue

L'absence de sites peu profonds et protégés interdit le développement de la capture d'appâts près de l'île principale. On n'a pas observé d'appâts de bonne qualité dans le lagon du Récif Beveridge.

Iles Cook

Les lieux de pêche étudiés par les navires affrétés dans le cadre du Programme recèlent de petites quantités d'appâts, principalement des sprats (Spratelloides delicatulus). Compte tenu de l'irrégularité des prises réalisées et du petit nombre de sites pouvant être exploités, les ressources exploitables en appâts paraissent limitées.

Samoa américaines

La création d'une grande pêcherie d'appâts aux Samoa américaines est rendue difficile par le petit nombre de sites peu étendus qui se prêtent à la pêche au boke-ami. La présence d'anchois stoléporides est encourageante. Toutefois, la médiocrité des prises réalisées pendant la campagne et la faible superficie des zones propices à la capture des appâts suggèrent que les Samoa américaines n'ont pas d'importantes ressources en appâts.

Iles Marshall

Ces atolls constituent l'habitat d'un grand nombre de sardines et de prêtres. Les conditions sont favorables à l'utilisation de la senne de plage et du boke-ami lorsque le lagon est ouvert et que la profondeur de l'eau est bonne. Comme dans la plupart des atolls, on peut s'attendre à des variations saisonnières.

Iles de Yap

Bien que l'on ait trouvé des anchois stoléporides dans l'île, le nombre de lieux de pêche est très limité et le taux de prises annuel ne devrait pas dépasser quelques tonnes d'appâts. Les atolls de l'archipel, en particulier Ulithi, contiennent probablement des quantités de sprats et de sardines.

Wallis et Futuna

Le volume important d'anchois stoléporides capturés pendant les campagnes indique que le lagon de Wallis est propice à la pêche des appâts. Bien que le lagon soit étendu, une bonne partie de ses eaux sont inaccessibles aux canneurs pour leurs opérations au boke-ami. Le nombre limité de sites où peut se pratiquer la pêche des appâts limitera le champ des possibilités.

Ile Truk

De par sa taille, le lagon de Truk devrait être riche en appâts. Toutefois, la campagne menée dans le cadre du Programme bonite n'a révélé que de petites quantités de sprats (Spratelloides spp.) et de prêtres, et très peu d'anchois. Bien que les prises réalisées antérieurement laissent présager la présence de quantités raisonnables d'appâts, les résultats de la campagne et l'irrégularité prévisible des captures limitent le champ d'action.

Kosrae

L'île même est très petite et le nombre restreint des zones où peut se pratiquer la pêche des appâts exclut pratiquement toutes les possibilités de développement extensif des ressources, qui sont principalement constituées d'anchois stoléporides.

Ile Norfolk

En l'absence de zones suffisamment abritées pour la pêche des appâts, il y a peu d'espoir, voire aucun, d'implanter une pêcherie dans ces eaux.

Tuvalu

Un certain nombre d'opérations au boke-ami dans le lagon de Funafuti ont permis de capturer de grandes quantités d'une seule espèce d'appâts (Spratelloides delicatulus). En règle générale, l'abondance de cette espèce varie fortement selon les saisons et, en outre, les sprats sont considérés comme très vulnérables aux efforts de pêche importants. Le nombre limité de lieux de pêche d'appâts suffisamment protégés et dont les eaux ont la profondeur requise freine aussi la création de pêcheries d'appâts opérant toute l'année.

Nauru

En l'absence d'habitats appropriés et de lieux propices à la capture d'appâts, il y a peu d'espoir, voire pas du tout, de créer des pêcheries d'appâts dans ces eaux.

Tokelau

L'accès difficile aux lagons des atolls limite les possibilités de créer des pêcheries d'appâts utilisant le boke-ami. Toutefois, de petites opérations à la senne de plage, destinées à alimenter des navires de faible tonnage, sont peut-être envisageables.

Ile Pitcairn

Le littoral abrupt et escarpé et l'absence de lieux de pêche protégés excluent le développement de pêcheries d'appâts dans l'île Pitcairn.
